

T. 113090351A05

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

HAUTES PYRENEES

SIRADAN

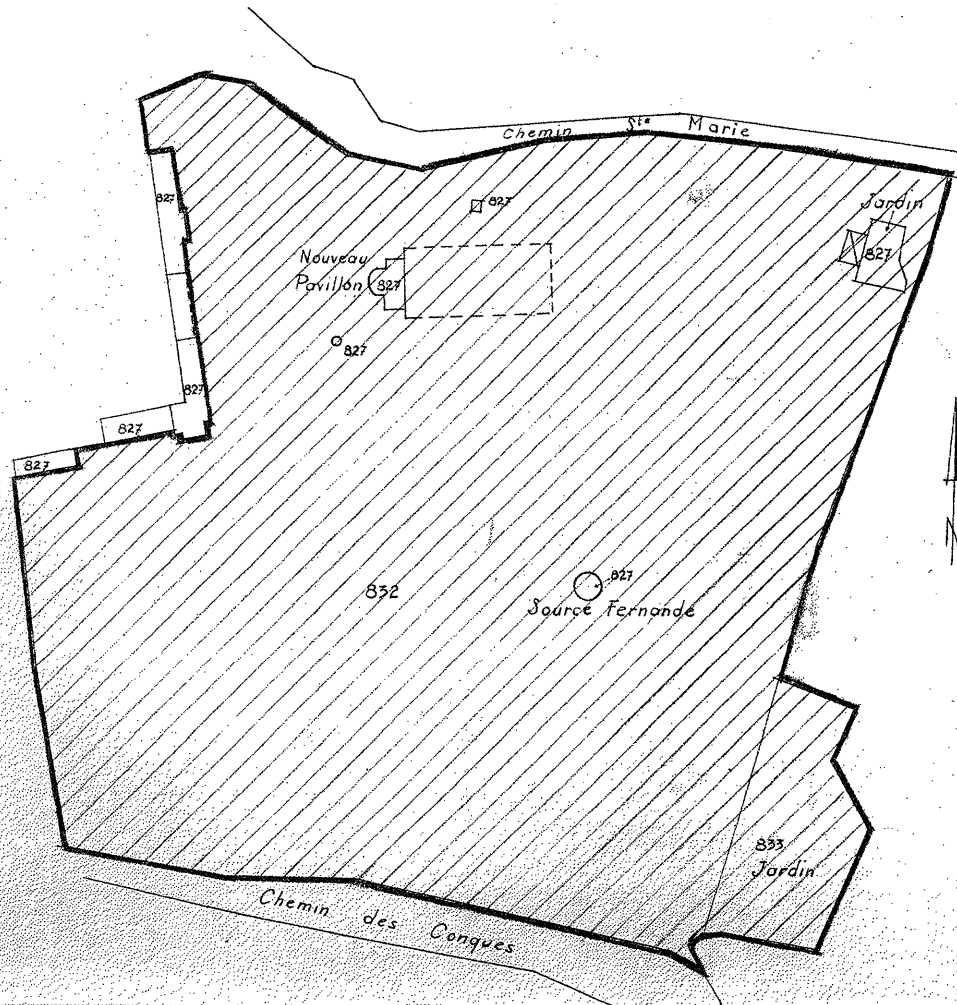
CANTON : MAULEON-BAROUSSE

ARROND' : BAGNERES DE BIGORRE

SITES

PARC DE L'ETABLISSEMENT THERMAL

INSCRIPTION



partie inscrite

échelle 1/1250

- extrait du plan cadastral -

est inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général le parc de l'établissement thermal de SIRADAN (Hautes-Pyrénées) comprenant les jardins sis sur les parcelles cadastrales n° 832, 833 Section A ainsi que les bâtiments cadastrés sous le n° 827 Section A et enclavés dans la parcelle 832.

(Arrêté du 3 Septembre 1943)